

De : Andre Ducos [<mailto:andreducos5@gmail.com>]

Envoyé : lundi 11 novembre 2019 14:55

À : revisionplu@crecylachapelle.eu

Objet : PLU Refus de requalification de la zone des promenades

Bonjour M. Le commissaire enquêteur,

Je vous écris ce jour, concernant la révision du PLU de la commune de Crécy la chapelle.

Après avoir étudié le dossier, je me permet de vous faire valoir mon avis.

Je refuse la requalification du sous-bois entre les promenades et la D934 en zone UB et demande qu'elle soit maintenue en zone UE ou en zone N, interdisant l'urbanisation de cette espace vert. (*Un immeuble de 15m de haut et de 1460 m2 comprenant 23 logements, est programmé sur cette zone , sous couvert de pole médical*).

Je suis redevenu Créçois depuis Mai 2019, après être devenu propriétaire d' un appartement donnant sur les promenades.

Cependant, j'ai passé mon enfance et adolescence à l'auberge du moulin, un lieux historique de la chapelle, aujourd'hui commune de Crécy.

Je connais plutôt bien notre village, et pense que les promenades en sont un lieux emblématique. Il est très important de les préserver, afin de garder notre image de village de caractère surnommé la petite Venise briarde, et de les transmettre aux générations futures.

Je pense aussi que, à notre époque, bétonné des zone d'espaces verts en centre ville, faisant office de refuge pour les insectes , les rongeurs , les oiseaux , et autres espèces Animals, ainsi que pour l'absorption des nuisances sonores de la D934, la luttés contre le ruissellement des eaux, et le cadre de vie pour les habitants, n'est plus une bonne option pour l'avenir.

Cette vision de la ville est d'un autre temps, et n'est pas en phase avec les politiques national sur la question écologique, et les attentes des citoyens Français.

D'autres espaces, tout aussi bien placés en centre ville et ayant un impacte écologique et culturel moins important, sont immédiatement disponibles pour réaliser ce projet.

Il est essentiel donc de préserver cette espace ne pouvant être dénaturé.

Je vous remercie M. le commissaire de votre attention.

Bonne réception.

Ducos André
67, rue du général Leclerc
77580 Crécy la chapelle